



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : FIXATION DES PARTICIPATIONS
FAMILIALES AUX FRAIS DES SEJOURS
PRESTATAIRES DE L'ETE 2021**

**DÉCISION N° DM-21-101
EN DATE DU 09 MARS 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame Le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, 9^{ème} maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer la participation des familles pour les séjours prestataires de l'été 2021 organisés par la ville de Vincennes ;

D É C I D E

DE FIXER la participation des familles pour le séjour bord de mer du 17 au 29 juillet 2021 à Saint-Martin-de-Bréal (séjour de 13 jours pour les 6-14 ans) ainsi :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	NV
Montant total pour le séjour	380 €	410 €	460 €	500 €	530 €	580 €	620 €	650 €	720 €	957 €

DE FIXER la participation des familles pour le séjour équitation du 7 au 20 juillet 2021 à Chamberet (séjour de 14 jours pour les 6-14 ans) ainsi :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	NV
Montant total pour le séjour	410 €	450 €	500 €	550 €	600 €	640 €	710 €	770 €	840 €	995 €

DE FIXER la participation des familles pour le séjour linguistique du 6 au 19 juillet 2021 - ou du 17 au 30 juillet 2021 - en Irlande (séjour de 14 jours pour les 13-17 ans) ainsi :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	NV
Montant total pour le séjour	670 €	720 €	800 €	890 €	990 €	1080 €	1100 €	1200 €	1350 €	1680 €

DE FIXER la participation des familles pour le séjour découverte d'un pays du 13 au 26 juillet 2021 à Dubrovnik (séjour de 14 jours pour les 13-17 ans) ainsi :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	NV
Montant total pour le séjour	640 €	700 €	780 €	860 €	920 €	970 €	1080 €	1190 €	1280 €	1498 €

D'INSCRIRE la recette au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE